

# La Société asiatique, mémoire vivante de l'orientalisme français

Pierre Filliozat

Directeur d'études à l'EPHE (IVe section)

*Créée par ordonnance royale le 15 avril 1829, la Société asiatique, dont un des premiers membres fut Champollion, assure le développement et la diffusion des connaissances sur le monde asiatique, fédère, notamment autour de sa bibliothèque et du Journal asiatique, près de huit cents spécialistes et rassemble la communauté scientifique francophone autour de conférences mensuelles. Nous avons demandé à Pierre-Sylvain Filliozat, directeur d'études de sanscrit à l'École pratique des Hautes Études, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur de nombreux ouvrages dont Le Sanskrit (PUF, 2002, Collection Que sais-je ?) de nous présenter cette vénérable et fort dynamique institution.*

## **Fondation et histoire**

Il revient au XIXe siècle d'avoir institutionnalisé l'ensemble de l'orientalisme en Europe. Auparavant, en France, le Collège de France et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avaient déjà compté dans leur sein la représentation de plusieurs des grands domaines de l'Orient. Au début du XIXe siècle l'ensemble de l'Asie fut intégré. Des chaires de chinois et de sanskrit sont créées au Collège de France en 1814. La Société asiatique de Paris est fondée en 1822, un an après la Société de Géographie. L'exemple français est suivi de peu par l'Angleterre avec la création de la Royal Asiatic Society à Londres en 1824, un peu plus tard par l'Allemagne avec la Deutsche Morgenländische Gesellschaft en 1842 et la même année par l'American Oriental Society.

La réunion fondatrice de la Société asiatique eut lieu le 1er avril 1822. Silvestre de Sacy (1758-1838), professeur de persan au Collège de France, alors au faite de sa notoriété, se vit offrir la présidence ; Garcin de Tassy (1794-1878), indianiste, lui fut adjoint comme secrétaire provisoire. Il y avait déjà trente-sept associés étrangers et cent onze membres souscripteurs. Un règlement fut proposé, discuté et adopté. C'est dans ses grandes lignes encore celui d'aujourd'hui. On procéda à l'élection de dix-sept membres du Conseil, l'assemblée donnant à ce conseil pouvoir de nommer sept autres membres pour le porter à un total de vingt-quatre. La Société reçut la personnalité civile par ordonnance royale du 15 avril 1829, ce qui l'habilita à recevoir des dons et legs. Une refonte des statuts fut approuvée par un décret du 16 juin 1910 et les statuts actuels n'en diffèrent que par des détails. La constance de son organisation, le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Collège de France ont assuré sa survie jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Initialement le Conseil comporta, à sa tête, un président honoraire, le duc d'Orléans qui avait d'emblée accordé une forte souscription à la nouvelle Société. Devenu le roi Louis-Philippe, il devait maintenir son patronage. Silvestre de Sacy garda la présidence. Deux vice-présidents furent

choisis : le comte de Lasteyrie du Saillant (1759-1849), publiciste, agronome et philanthrope, et le comte d'Hauterive (1754-1830), un diplomate. Le conseil comptait plusieurs membres du gouvernement, le duc de Richelieu (1766-1822) qui, dans l'émigration, avait servi la Russie contre les Turcs et à son retour sous la Restauration était devenu ministre des Affaires étrangères puis président du Conseil, le marquis de Clermont-Tonnerre (1780-1837), ministre de la Marine, puis de la Guerre, le marquis de Pastoret (1756-1840), jurisconsulte et homme d'État, le comte de Lanjuinais (1753-1827), juriste et parlementaire. Les autres membres du conseil étaient des orientalistes professionnels qui avaient alors acquis de la notoriété, Rémusat, Chézy, Kieffer, Saint-Martin, Champollion le Jeune, Raoul-Rochette, d'autres touchant de plus loin à l'orientalisme, tels l'helléniste J.-L. Burnouf, père d'Eugène Burnouf, le naturaliste et physicien Coquebert de Montbret.

### ***Du salon littéraire à l'institution savante***

La première liste des membres souscripteurs complète le tableau de l'orientalisme en France à cette date et celle des associés étrangers, celui de l'orientalisme en Europe. La présence de savants n'ayant que des liens distants avec l'Orient, celle de naturalistes et autres scientifiques, celle d'hommes politiques montrent l'ouverture de la Société. Elle visait au premier chef les lettres et l'histoire, regardait d'abord vers le passé, mais incluait dans son programme la connaissance physique, économique, politique contemporaine des pays d'Orient. On note la présence importante de l'aristocratie de la Restauration. Les dix premières années voient le recrutement s'accroître en grande partie dans la même élite. Des noms illustres y figurent, comme celui de Chateaubriand dès 1823. La Société était issue de la vocation d'orientalistes professionnels, mais aussi du mouvement général des esprits cultivés de l'époque, de la vague de curiosité à l'égard de l'Orient qui avait jusqu'alors été un monde caché et venait de s'ouvrir à la connaissance par des découvertes retentissantes, l'exploration de l'Égypte par les savants qui accompagnèrent Bonaparte, la parenté des langues indo-européennes que Bopp avait établie dans son *Système de la conjugaison du sanscrit comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* de 1816. Ce premier succès permettait tous les espoirs. Il est révélateur que 1822 est aussi la date de la célèbre *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* de Champollion, celle des *Éléments de grammaire chinoise* d'Abel Rémusat. L'idée d'une Société asiatique, à la date de sa création, plaisait autant aux gens du monde qu'aux protagonistes de l'activité scientifique. C'est ainsi que, dans ses premières années, la Société fut ballottée, parfois jusqu'à la dissension interne, entre un avenir de salon littéraire et celui d'une institution savante. 1830 fut l'occasion du départ de beaucoup de gens du monde. La vocation scientifique de la Société fut dès lors fixée pour toujours et elle ne se départit jamais de l'esprit d'érudition, même si elle risquait quelque peu de s'isoler par la rigueur de ses disciplines. Elle a du moins réuni tous les noms marquants des divers domaines de l'orientalisme : Abel Rémusat et Stanislas Julien pour la Chine, Eugène Burnouf pour la Perse et l'Inde, Champollion, Gaston Maspero pour l'Égypte, Jules Oppert pour le cunéiforme, Ernest Renan ; savants qui remplissent le XIXe siècle de leur influence ; plus proches de nous, Sylvain Lévi, Paul Pelliot, Paul Demiéville, Louis Renou, Jean Filliozat, Charles Virolleaud, Emile Benvéniste...

### ***Organisation et activités***

Le but de la Société asiatique est de concourir au développement des études orientales, en remplissant une mission d'information, de diffusion, d'encouragement à la recherche. Ses séances mensuelles permettent l'exposé de communications scientifiques suivies de discussions orales. Elle assure deux séries de publications, le *Journal asiatique*, servi gratuitement à ses membres et les *Cahiers de la Société asiatique*, série de monographies d'érudition dans les domaines de sa compétence. À cela s'ajoute un rôle fédérateur par la coopération avec des organismes scientifiques français ou étrangers. Incidemment elle accorde des subventions pour assurer une représentation dans de grands congrès scientifiques internationaux, des missions, recherches... Centre d'intérêt et de rassemblement des orientalistes, elle reçoit des dons et legs qu'elle a la charge d'administrer. Elle est ainsi en possession d'une importante bibliothèque d'imprimés, de manuscrits, d'archives scientifiques.

Elle se compose de membres titulaires en nombre illimité, de trente membres d'honneur, de membres donateurs et bienfaiteurs. Pour être membre titulaire, il faut être présenté par deux membres de la Société et être agréé par le Conseil. Le titre de membre d'honneur est décerné par le Conseil à des membres étrangers éminents. Des personnes morales légalement constituées, telles que sociétés ou bibliothèques, peuvent être admises comme membres de la Société aux mêmes conditions que les membres titulaires.

Elle est administrée par un Conseil composé de vingt-quatre membres, élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'assemblée générale, renouvelé par tiers tous les ans. Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président, deux vice-présidents, trois secrétaires, un trésorier avec un adjoint, un rédacteur du *Journal asiatique*.

Société prestigieuse dont la responsabilité s'étend sur un continent, elle n'a pourtant jamais pu acquérir, ni être dotée d'un local définitif. Son siège est à Paris où, pendant cent quatre-vingts ans, elle a erré de local en local, le plus souvent insuffisant. Actuellement elle est partagée entre deux adresses, ayant son secrétariat et une salle de séances dans le Palais de l'Institut, mais sa bibliothèque dans un local exigu du Collège de France.

### **Le Journal asiatique**

Plus que le recrutement, plus que les procès verbaux des séances, c'est le *Journal asiatique* qui donne la meilleure idée de l'activité de la Société asiatique. Au départ l'actif Antoine-Jean Saint-Martin (1791-1832), dont la contribution scientifique touche les études arméniennes, en a été le maître d'œuvre. Le corps du *Journal* est fait d'articles scientifiques. On y publie aussi les procès verbaux des séances, une section bibliographique comprenant la liste des ouvrages donnés à la Société et des comptes rendus scientifiques ; à certaines époques il y a eu une rubrique de nouvelles. Une mention à part doit être faite des rapports annuels lus par le secrétaire à l'assemblée générale qui, au XIXe siècle, avait lieu en avril, aux alentours de l'anniversaire de la fondation. Ces rapports portaient alors non seulement sur les activités administratives de la Société, mais surtout sur l'état des diverses recherches de l'année dans chaque branche de l'orientalisme. Les premiers émanent de Burnouf. Ceux de Jules Mohl, secrétaire-adjoint à qui Burnouf avait transféré cette tâche, constituent une excellente histoire de l'orientalisme année par année de 1841 à 1867. Ils ont été réunis après sa mort et publiés en 1882. Ces rapports ont été remplacés aujourd'hui par un rapport moral du président lors d'une assemblée générale annuelle.

L'indianiste Émile Senart qui exerça la plus longue présidence, de 1908 à 1929, fut témoin des fêtes du centenaire de la Société en 1922. Cette date fut marquée par la publication de la première histoire de la Société par Louis Finot et d'un tableau du travail accompli en France dans l'immense domaine de l'orientalisme divisé en treize départements, la tâche de la présentation ayant été confiée à divers spécialistes. Ce *Livre du Centenaire* remplaçait les rapports annuels d'autrefois. Il était, en effet, devenu impossible pour un seul savant de rassembler les travaux aussi nombreux dans des domaines aussi divers, encore moins de les juger. La collaboration s'imposait. Au XXe siècle la Société n'a pas oublié son rôle de témoin de l'ensemble de l'orientalisme et sa tâche de consigner ce témoignage dans des rapports compréhensifs qui permettent de l'appréhender globalement. Elle l'a accomplie sous forme de rapports dressés en collaboration paraissant à plusieurs occasions successives, le numéro spécial du *Journal asiatique*, *Cinquante ans d'orientalisme en France* (1822-1972), le *Livre blanc de l'orientalisme* en 1993. Si la Société asiatique, par son âge, est la mémoire même de l'orientalisme français, c'est dans ces ouvrages et dans le *Journal asiatique* arrivant au numéro 290 qu'on peut le plus aisément en trouver la substance.

### **La bibliothèque**

La bibliothèque de la Société asiatique, riche aujourd'hui de cent mille imprimés, offre à ses membres la consultation et le prêt. Bibliothèque spécialisée dans tous les domaines de l'orientalisme, elle est pour plusieurs disciplines le meilleur outil de recherche existant en France

et un complément nécessaire pour les bibliothèques d'autres institutions avec lesquelles elle coopère étroitement, notamment celles des Instituts d'Asie au Collège de France. Elle doit son importance et sa spécialisation au fait qu'elle a été constituée pour une grande part par des legs de bibliothèques scientifiques personnelles de quelques-uns de ses membres les plus éminents, comme Édouard Chavannes, Paul Demiéville pour la Chine, Émile Senart pour l'Inde, Jacques Bacot pour le Tibet, Jean Filliozat pour une collection portant sur l'histoire de la médecine indienne. Elle a aussi tout au long de son histoire reçu des dons d'ouvrages de ses membres, dons ponctuels annoncés dans chaque séance mensuelle. Elle a un service d'échange de revues et se trouve aujourd'hui compter 1788 périodiques dont 400 encore vivants.

Toujours à la suite de dons, elle se trouve en possession de manuscrits de textes de diverses langues d'Asie, sanskrit, tibétain, vietnamien, chinois, sur des supports divers, parchemin, papiers d'Asie, feuilles de palmier, d'estampages d'inscriptions, d'estampes chinoises, de précieuses archives du royaume de Campa... Elle conserve enfin les archives scientifiques de plusieurs savants, notamment celles de Léon Feer portant sur le pâli bouddhique, celles d'Aymonnier relatives au Cambodge, celles d'Alfred Foucher comportant sa collection de plaques photographiques en verre sur ses missions d'Afghanistan.

En un mot cette bibliothèque contient la mémoire de deux siècles d'orientalisme et constitue le bien le plus précieux, l'âme même de la Société asiatique.

L'histoire de l'orientalisme au XXe siècle est celle d'une expansion continue des terrains d'études. La conscience du caractère infini des champs possibles de recherche est de plus en plus présente. Le raffinement des disciplines, l'abondance croissante des documents, la complexité grandissante de l'exploitation accaparent le spécialiste, ce qui le prive de l'accès aux terrains voisins. L'orientalisme risque-t-il de se dissoudre dans un émiettement de spécialités ? La question se pose de façon plus aiguë. C'est sur la spécialisation que repose l'amélioration de l'information et du traitement des données. Elle s'impose pour le progrès de l'étude. C'est donc l'association des spécialistes qui doit être réalisée. Ainsi la Société asiatique maintient sa fonction originelle de lien, d'organe de coordination intérieure. Elle maintient sa visée la plus élevée de contribution à l'élaboration des sciences humaines à un niveau universel et général. Ces disciplines, en développement constant, ne peuvent se dispenser ni de la documentation asiatique, qui représente les trois quarts de l'humanité, ni de la connaissance du passé. Or les orientalistes sont les dépositaires de cette documentation et c'est une de leurs fonctions que d'en permettre l'exploitation dans les sciences générales et d'éviter qu'elle y subisse des altérations.

Puisque tout au long du siècle, l'orientalisme n'a cessé de s'agrandir, de s'universaliser, que les orientalistes, de plus en plus nombreux, se sont éloignés les uns des autres, la Société qui fait leur lien a prospéré intellectuellement et s'est rendue de plus en plus utile. Au cours des événements qui ont secoué le siècle si dramatiquement, elle a poursuivi sa tâche à travers les difficultés. La pérennité, la constance d'esprit qui la caractérisent sur près de deux siècles, le fait qu'elle ne soit pas la seule – elle a ses sœurs aînées en Orient et cadettes en Europe, différentes d'elle par quelques caractères, mais très proches par l'esprit et égales en succès – suffisent à montrer son utilité et son actualité, suffisent aussi à montrer que le concept d'orientalisme dont elle est l'incarnation est fondé sur une réalité. Le nom dont il a été revêtu il y a quelques siècles en Europe, n'est, certes, plus de mise aujourd'hui. C'est une discipline universellement pratiquée et le plus grand nombre regarde ce soi-disant Orient en y demeurant ou en se tournant vers l'ouest. Mais le concept existe bien par la prise de conscience commune de contribuer à l'édification d'une science à part entière dont l'objet est de loin le plus volumineux patrimoine de l'humanité.

Pierre Filliozat

Mars 2003

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

